

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2878

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programme local de l'habitat (PLH) - Attribution d'une subvention à l'association ABC HLM du Rhône

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Brachet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2878**

commission principale : urbanisme

objet : **Programme local de l'habitat (PLH) - Attribution d'une subvention à l'association ABC HLM du Rhône**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon lancera en avril 2012 la mise en révision de son plan local d'urbanisme (PLU) qui, conformément à la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (MOLLE) et à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2), tiendra lieu de programme local de l'habitat (PLH).

Il s'agit d'une démarche ambitieuse visant à reformuler la politique de l'habitat pour les années à venir. Seront associés à cette démarche tous les acteurs de la filière logement et, particulièrement, les bailleurs sociaux qui ont un rôle fondamental pour répondre aux attentes en matière de production et de gestion du logement social.

L'association ABC HLM du Rhône, créée en 1993, regroupe 26 organismes HLM opérant dans la Communauté urbaine et représentant un patrimoine de plus de 140 000 logements. C'est donc un partenaire essentiel pour l'action de la Communauté urbaine, notamment en tant que délégataire des aides à la pierre en matière d'habitat social.

La situation actuelle est marquée par des fortes tensions sur le logement social et par la nécessité de renforcer les coopérations entre bailleurs pour concevoir et mettre en œuvre les outils aptes à améliorer la situation : mise en œuvre du fichier commun de la demande locative sociale, coordination des plans de développement de chaque organisme, stratégie partagée de gestion de proximité, etc.

C'est pourquoi, il paraît opportun de soutenir en 2012 l'activité associative des bailleurs sociaux pour leur permettre :

- de produire des éclairages et documents utiles sur l'état et le profil d'occupation de leur parc, leurs projets de développement, l'amélioration de leurs modalités de gestion,
- de participer aux instances collectives de travail à venir dans le cadre de la préparation du volet habitat du futur plan local d'urbanisme (PLU),
- de mieux articuler leurs stratégies et de développer leurs activités communes,
- et plus généralement de contribuer utilement à la redéfinition de la politique de l'habitat en cours et de renforcer leur contribution à sa mise en œuvre.

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 70 000 € à l'association ABC HLM du Rhône pour l'année 2012.

Le budget prévisionnel 2012 d'ABC HLM serait le suivant :

Dépenses	(Montant en €)	Recettes	(Montant en €)
administration générale	16 910	bailleurs sociaux	261 400
gestion (salaires +frais de fonctionnement)	14 600	Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)	16 830
actions transversales (salaires +frais de fonctionnement)	87 000	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	46 000
actions mobilité	70 000	Communauté urbaine (actions spécifiques)	52 142
fichier commun de la demande	74 000	Communauté urbaine (nouvelle action PLH)	70 000
ateliers ALE/ABC + missions MVS	35 000	divers	28 000
centre de ressources Vénissieux	42 712		
centre de ressources Vaulx en Velin	64 150		
études PLH (salaires + frais de fonctionnement)	70 000		
Total	474 372	Total	474 372

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € nets de taxes au profit de l'association ABC HLM du Rhône pour sa participation à la préparation du volet habitat du futur plan local d'urbanisme et à la redéfinition de la politique de l'habitat de l'agglomération,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association ABC HLM du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 72 - opération n° OP14O0853.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.